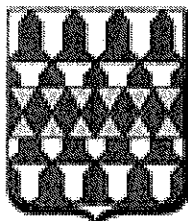


11330



Tél : 04.68.70.05.01

Fax : 04.68.70.07.50

[mairie.mouthomet@orange.fr](mailto:mairie.mouthomet@orange.fr)

N/réf : JMS/SB/14119

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 13 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze et le treize mai à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mouthomet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Mouthomet, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie SAUNIERE, Maire.

Monsieur Jean ANTONIETTI a été nommé secrétaire de séance.

Président : Jean-Marie SAUNIERE

Présents : Jean-Marie SAUNIERE, Christelle HERMAND, Jean ANTONIETTI, HERVOUET-BARANGER Jérôme, Pierre GUAGNO, Jérôme GAZEAU, Louis MARI, Alain TALOUR, Odile NUDING

Absente : Angharad DAFYDD STYLES, Maria MENDEZ RODRIGUEZ

Procuration : De Maria MENDEZ à Christelle HERMAND

### **1. Choix du locataire du logement de l'ancienne école**

L'appartement de type T4 situé au premier étage du bâtiment de l'ancienne école est à la location. Une annonce est parue le 28 avril dernier à l'échelle du territoire. La réception des candidatures a été clôturée le vendredi 9 mai dernier. Il a été enregistré deux demandes, celle de Mme Maggy BIZOUARNE et celle Mme Amélie SOPENA. Les critères retenus pour l'attribution de l'appartement sont la composition du foyer, les revenus du foyer et la commune de provenance. Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer l'appartement à Mme Maggy BIZOUARNE et ses trois enfants.

*Le Conseil Municipal, après discussions et en avoir délibéré à l'unanimité,*

- *DECIDE d'attribuer l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne école à Mme Maggy BIZOUARNE.*

### **2. CCRLCM – Compte-rendu du Conseil Communautaire du 30 avril 2014**

L'ordre du jour portait essentiellement sur le vote du budget prévisionnel 2014. Il est à noter qu'il n'est pas prévu d'augmentation d'impôts.

### 3. Parc Naturel Régional : compte rendu de la réunion du 13 mai 2014

Monsieur le Maire a représenté la commune à l'occasion de l'assemblée générale constitutive de l'association d'émergence du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes.

L'ordre du jour était le suivant :

- vote des statuts et élection du bureau,
- validation des premières actions de l'association,
- détermination, validation du périmètre d'études du PNR.

Il est à noter que Monsieur Hervé BARO, conseiller général de notre territoire a été élu Président de l'association d'émergence.

### 4. Questions diverses

#### 1. Commission communale des impôts directs

Conformément à la demande de la direction générale des finances publiques de l'Aude, le conseil municipal propose 24 noms de personnes susceptibles de siéger au sein de cette commission. L'administration fiscale en retiendra ensuite 12.

Pour mémoire, cette commission se prononce sur

- la valeur locative des propriétés bâties et non bâties :
  - o pour les propriétés bâties c'est pour chaque local ayant fait l'objet d'un changement :
    - donner un avis sur la valeur locative
    - prendre une décision sur l'évaluation cadastrale
- pour les propriétés non bâties ayant fait l'objet d'un changement :
  - donner un avis sur le classement des parcelles de l'une des 13 natures de cultures existantes

Les membres peuvent être appelés à :

- approuver de nouveaux tarifs d'évaluation
- compléter le recensement des constructions terminées ou ayant changé d'affectation

#### 2. Elections européennes du 25 mai 2014

Le scrutin des élections européennes se tiendra le dimanche 25 mai entre 08h00 et 18h00.

Monsieur le Maire propose d'organiser le bureau de vote. Après discussions, Le Président de séance sera Monsieur le Maire, suppléé du 1<sup>er</sup> adjoint. Jean ANTONIETTI, Jérôme HERVOUET, Ronnie GUAGNO et Louis MARI sont proposés aux postes d'assesseurs. Quant à Alain TALOUR, il sera secrétaire.

#### 3. Rallye des Hautes-Corbières : édition 2015

L'organisation du rallye a saisi par écrit la commune afin de lui demander l'autorisation d'organiser un parcours de canoë-kayak sur le lac du Carla. Cette activité sera assurée par des professionnels, les mesures de sécurité nécessaires seront prises par les organisateurs. L'association garantissant par ailleurs qu'elle est assurée pour ce genre d'activités.

Monsieur le Maire propose de réserver une suite favorable à cette demande.

*Après discussion, les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité leur accord.*

#### 4. Visite du Député Jean-Paul DUPRE

Le mardi 20 mai 2014 à 14h00, le conseil municipal recevra donc le Député accompagné du Conseiller Général. Il s'agit d'un contact avec les nouveaux conseils municipaux.

#### 5. Réunion publique avec le conseiller général concernant les travaux sur la route de Salza

Cette rencontre entre la population et Hervé BARO aura lieu le jeudi 22 mai 2014 à 18h00 salle du rez-de-chaussée de la mairie. Une information a été faite dans le bulletin municipal.

6. Absences de l'adjoint technique semaine 22 et organisation du ramassage des ordures ménagères

L'adjoint technique sera absent toute la semaine. Il sera remplacé pour partie par Jérémy BATICLE. Par ailleurs, Jean ANTONIETTI et Alain TALOUR lui apporteront leur soutien sur le ramassage des ordures ménagères.

7. Correspondant ADHCO

Afin de représenter la commune au sein du conseil d'administration de l'association, Jean ANTONIETTI est nommé correspondant.

8. Soutien au commerce local

Il est proposé à Odile LAMARLE de la boulangerie « LE CROISSANT » d'assurer la restauration de la fête du 19 juillet prochain organisé par la régie des festivités. Un devis à 13 € par adulte est en cours ; une adaptation du menu pour les enfants est à négocier. Cette même proposition sera faite au snack bar « LE KEZAKO » un peu plus tard dans l'année.

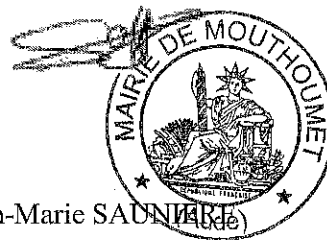
Ronnie GUAGNO informe l'assemblée de la mise en vente des murs du restaurant « CHEZ DIVINE ».

9. Stérilisation des chats

Ronnie GUAGNO est en contact avec l'association « FELINS » qui doit lui transmettre prochainement des tarifs sur des actes de stérilisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour extrait :  
En mairie, le mardi 13 mai 2014



Jean-Marie SAUNIERE  
Maire  
(Signature et cachet)

*Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.*

